

ATTESTATION SUR L'HONNEUR PHOTOGRAPHIE/VIDÉO

Nom :

Prénom :

Structure :

En signant cette attestation sur l'honneur, vous vous engagez à :

- à respecter les directives transmises lors de votre arrivée à l'accueil VIP/Médias par l'organisation du Festival 2026.
- demander aux artistes l'autorisation de les photographier/filmer et à respecter leurs droits à l'image, leurs droits d'auteurs et leurs droits voisins.
- à respecter les conditions photos/vidéos imposés par les boîtes de production. En cas de pass photos/vidéos, à respecter les accès qui vous sont attribués.
- à transmettre vos réalisations, à titre gracieux, pour une utilisation non commerciale, au Festival Terres du Son (communication@terresduson.com). Les photos alimenteront nos archives. (supports de communication numériques et papier, site internet, réseaux sociaux, exposition photographique...). Vos réalisations alimenteront nos archives. Si nous souhaitons les utiliser nous vous préviendrons en amont de leur utilisation et votre crédit sera systématiquement présent.

Nous vous rappelons qu'en dehors des "devant de scènes" et des artistes soumis à des conditions strictes, vous êtes libre de photographier/filmer le festival (ambiance, festivaliers, intervenants...). La mention " Festival Terres du Son 2026" devra apparaitre sur chaque utilisation de ces dernières.

Date et signature précédées de la mention "lu et approuvé"

Fait le..... à

Signature